

support of few honourable members in this House.

Hon. Mr. Letellier de St Just commenced to speak in English, but soon apologized and made an energetic speech in French. He looked upon this as a purely retaliatory measure. (Hear, hear.) Hon. gentlemen may cry *hear hear* but what else could be inferred from the speeches of the honourable Minister of Agriculture, and the hon. the Postmaster-General, on this measure. Surely the sense of their remarks could be conveyed by no other term. So long as the United States would not grant us Reciprocity, we will not grant them letters of patent in this Dominion. If he could believe that our narrow-minded policy on this question would secure us a fair, honourable measure of Reciprocity, he would willingly join in passing this stringent measure, but no sane man could believe for a moment that such a petty consideration would have any effect on the American policy regarding Reciprocity. But to be consistent we should exclude them also from our fisheries and canals. But they did not hope to obtain Reciprocity so soon as they would lead us to believe in their explanations on this Bill. We had a great speech from the hon. Minister of Agriculture on free trade, and a variety of subjects foreign to this Bill, but what was remarkable was that his preaching is very widely different to his practice. He said free trade was very well in theory, but objectionable in practice. Now surely when such doctrine was preached from high places, we ought to speak boldly on sentiments in condemnation of ideas. We must all feel convinced that our condition will not be improved with the United States by our course. He regretted that his honourable friend from Toronto, (Mr. Ross) who was a good Liberal of the old school in trying times, was not with him in this matter, as he had a great respect for that honourable member, and his opinions generally, so he regretted to differ with him on this occasion so widely. When we give free use of our canals and fisheries why in all common sense should our policy be different on this question of patents? It was a different policy, if policy it could be called. He need not extend his remarks now, further than to say that he must vote for the amendment, which he hoped would be carried.

Hon. Mr. Sanborn said his hon. friend seemed to think that the Ministry had been listening to St. Paul, and that what they

les parties et donnera satisfaction au pays. Il s'oppose donc à l'amendement introduit par l'honorable sénateur (M. Sanborn) qui, il l'espère, ne recevra l'appui que d'un très petit nombre de sénateurs.

L'honorable M. Letellier de St Just commence en anglais, mais s'excuse bien vite et fait un discours énergique en français. Il considère cette disposition comme une mesure purement punitive. (Applaudissements.) Les sénateurs ont beau manifester, mais que peut-on conclure d'autre des discours du ministre de l'Agriculture et du ministre des Postes? Il n'y a pas d'autres termes qui puissent décrire la substance de leurs remarques. Aussi longtemps que les États-Unis ne nous accorderont pas la réciprocité, nous ne leur accorderons pas de lettres patentes chez nous, dit le Gouvernement. Si cette politique mesquine pouvait nous assurer une réciprocité équitable, il serait le premier à adopter ce Bill restrictif, mais aucun être intelligent ne peut croire qu'une mesure aussi mineure puisse avoir un effet quelconque sur la politique américaine en matière de réciprocité. Pour être logique avec nous-mêmes il faudrait également interdire aux États-Unis de pêcher dans nos eaux et de naviguer sur nos canaux. Le Gouvernement n'espère pas obtenir la réciprocité aussi rapidement qu'il le prétend. Le ministre de l'Agriculture nous a livré un grand discours sur le libre-échange et sur divers autres sujets étrangers à ce Bill, mais ce qui frappe le plus, c'est combien ses actes diffèrent de ses paroles. Il a dit que le libre-échange est très bon en théorie mais non en pratique. Il s'agit là d'une attitude illogique. Cette politique n'améliorera pas notre situation vis-à-vis des États-Unis. Il dit regretter que son honorable collègue de Toronto (M. Ross), qui s'est montré un bon Libéral de la vieille école dans des moments difficiles, ne l'approuve pas sur ce point. Il admire beaucoup en général les idées de ce dernier et regrette la divergence de vues qui les sépare sur cette question particulière. Pourquoi devrions-nous adopter une politique différente en matière de brevets, alors que nous accordons la libre utilisation de nos canaux et de nos eaux territoriales? Il s'agit là d'une politique entièrement différente, si l'on peut qualifier cette mesure de politique. Il n'a rien à ajouter, excepté pour dire qu'il votera en faveur de l'amendement et qu'il espère que celui-ci sera adopté.

L'honorable M. Sanborn dit que son honnable collègue semble laisser entendre que le Gouvernement a lu saint Paul et qu'il fait